L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MARDI, (MATIN) 22 MAI 1832

GOUVERNEUR,
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 22 mai.

Le public doit des remercimens aux jeunes amateurs, ainsi qu'à Mesdames Paradol, Clozel, Théodore, St. Clair, George et Chollet, qui ont donné dimanche une représentation au bénéfice de l'Hospice des Orphelins; cet acte de dévouement généreux sera l'un de leurs plus beaux titres à l'estime de leurs amis et de notre pulation tout entière.

Rien de plus attendrissant que la vue de ces petits infortunés, qui sont venus saluer l'auditoire au lever du rideau. Pauvres petites créatures condamnées en naissant à ce qu'il y a de plus infernal sur la terre, la misère, le besoin! Quel cruel destin! mais ayez confiance dans la générosité de vos concitoyens, elle ne vous abandonnera pas.

M. le directeur du Théâtre, qui a bien voulu prêter sa salle pour cette représentation, MM. Colsson et Bolzé, pour les soins qu'ils y ont donnés, et les musiciens de l'orchestre pour l'empressement désintéressé avec lequel ils ont répondu à l'appel des directeurs de l'Hospice, ont droit aussi aux plus grands éloges; nous leur offrons, au nom du public et des petits orphelins, nos congratulations bien sincères. En nous constituant l'organe de tous, pour leur rendre ce tribut mérité, nous sommes assurés de n'être démenti par personne.

Jamais, depuis le bénéfice d'Herr Cline, foule aussi nombreuse n'avait encombré la salle et toutes les avenues. Qu'il nous soit permis de dire que le succès des amateurs a été complet et doit les encourager à tenter de nouveaux essais. Ajoutez à cela le talent déployé par nos principales artistes, dont l'ame compatissante avait volé au devant de l'idée de contribuer à cet acte méritoire; et vous aurez l'image fidelle d'une soirée délicieuse en dépit de l'extrême chaleur qu'il faisait.

Sans doute nos jeunes compatriotes n'ont pas besoin qu'on stimule leur générosité: on parle du projet qu'aurait conçu une autre société d'amateurs, de donner une soirée au bénéfice d'une pauvre veuve surchargée d'enfans; pour achever de les décider à ce nouvel acte de bienfaisance, nous nous bornerons à leur citer le succès de ceux qui les ont dévancés.

☞AVIS.—Nous apprenons que M. Chapman, professeur d'écriture, à la sollicitation de quelques-uns de ses amis se propose de faire une ou plusieurs LECTURES SUR L'ECRITURE; ces lectures comprendront des notions sur l'origine, l'histoire et les auteurs de cet art, et traiteront de l'influence qu'il exerce sur la société: mais elles n'auront lieu qu'autant qu'il recevra préalablement des encouragemens suffisants.

Le public est informé que le net produit de ces lectures sera abandonné à l'Hospice des Orphelins de cette ville. On trouvera des billets chez les libraires.

Les journaux de New-York du 7 du courant nous sont parvenus hier; ils contiennent la suite des nouvelles reçues par le brick *Jasper and Ceres* et par le paquebot *Mersey*, capitaine Browne. Le trois-mâts barque *Sterling*, parti de Bristol le 6 avril, est aussi arrivé à New-York, mais il n'a apporté aucune gazette. Un passager venu sur ce dernier navire, dit avoir vu une gazette de Londres du 5 avril, qui ne contenait aucune nouvelle.

Le cholera-morbus a jeté l'épouvante parmi les honorables représentans de la France; les journaux disent que la chambre est presque déserte. Il paraît que ces Messieurs ne sont pas tout-à-fait de l'avis du poète:

"A vaincre sans péril on triomphe sans gloire."

Voici le bulletin officiel publié à Paris le 1er. avril, à 4 heures de l'après midi:

Nombre des personnes atteintes du Choléra.

Total de la journée—158 hommes, 94 femmes—	252.
Total des jours précédents.	483.
Total général.	735.

Morts.

Total de la journée—69 hommes, 31 femmes.	100.
Total des jours précédents.	167.
Total général.	267

On écrit de Paris sous la date du 3 avril, que M. Casimir Périer a reçu des dépêches de la plupart des préfets des départemens, qui annoncent que des bureaux de santé ont été formés pour prendre des mesures contre le choléra. Il parait aussi que cette maladie s'est montrée en plusieurs autres endroits.

La *Gazette-de-France* du 31 mars, dit:—

"Les journaux ministériels annoncent qu'il a été décidé de convoquer une seconde session. On remarque que, depuis quelques jours, les membres du centre surtout demandent des congés, parce que comme ils s'apperçoivent qu'il y aura assez de députés pour voter le budget de 1832 ils veulent aller arranger leurs affaires particulières, pour se retrouver à temps en ligne de bataille quand il s'agira du budget de 1833. Il pourra facilement arriver que le cholera réduise au néant l'espoir du ministère en retardant l'arrivée de ses plus zélés partisans."

On écrit d'Alexandrie sous la date du 17 février, que le pacha d'Egypte a fait de grandes promesses à la Porte, afin d'endormir le sultan, jusqu'à ce qu'il ait pu s'emparer de St.-Jean-d'Acre. Cette ville tenait encore; et l'armée égyptienne souffrait beaucoup par la désertion et les maladies. Le pays est dans une situation critique. Des Tartares sont arrivés le 16 avec la réponse de la Porte, ordonnant à Mohammed-Ali de retirer son armée de la Syrie, et de la réduire au nombre strictement nécessaire pour maintenir la tranquillité en Egypte. Au lieu d'obéir, le pacha fait dépêcher le transport de nouveaux régimens en Syrie, et les travaux se poursuivent avec vigueur dans les arsenaux et les chantiers. La guerre est inévitable entre l'Egypte et la Porte. Ces nouvelles sont fournies par la *Gazette d'Ausbourg*.

A Paris, dans l'émeute du 2 avril, les perturbateurs ont élevé des barricades dans les rues étroites de la Cité, et ont fait feu sur les troupes. Au Châtelet et à la Grève il y a eu aussi des rassemblemens considérables, mais les troupes y étaient en nombre, conduites par M. Carlier.

Voici quelques détails sur la Grèce, qui se trouve dans une situation bien critique. Une lettre de Modon du 4 mars, contient ce qui suit:

"Le gouvernement de Napoli n'étant pas reconnu, l'affaire de Nisi a été réglée par la médiation du résident. Les troupes envoyées de Messine ont commencé leur marche rétrograde Nous apprenons que Salme a été pris et incendié, à la suite de plusieurs combats; Lépante aussi a été pris; et les troupes de l'opposition, qui se sont montrées devant Missolonghi, Patras, Coron et d'autres villes ont requis la protection des troupes françaises. Mais au milieu de cette conflagration que pouvaient-elles faire? elles ne pouvaient que refuser, et c'est le parti qu'elles ont pris. La rivalité entre Kutzakos et Zancluk, qui tous deux réclament le commandement, a empêché les Maïnotes d'entrer en campagne. Guencos Colocotroni s'est efforcé d'engager les habitants du Péloponèse à se déclarer contre les Français, mais il n'a pas réussi. Il est retourné à Napoli, à la tête de quarante ou cinquante palicares. Hadgi Christo, qui commande le peu de soldats qu'il y a à Scala et Trizpoletza, sur la route de Nisi, paraît bien disposé envers les Français. On dit aussi qu'il est disposé à quitter le parti de Capodistrias et à se joindre à Colletti. Ce serait un pas de la plus grande importance, s'il était combiné avec un mouvement des Maïnotes."

Baltimore, 9 mai.

Le paquebot *Monongahela*, capitaine Dixey, venant de Liverpool, d'où il est parti le 8 avril, a passé hier devant New-Castle, se rendant à Philadelphie.—*Republican*.

Ainsi, nous pouvons nous attendre à recevoir des nouvelles aujourd'hui ou demain.

EXTÉRIEUR.
FRANCE.

Paris, 30 mars.

REJET DE LA LOI DU DIVORCE.

La chambre des pairs, après une discussion rapide a rejeté aujourd'hui la loi du divorce. C'était un parti pris, un engagement de position contre lequel aucune voix n'a protesté. Les ministres n'assistaient pas à la séance, l'œuvre des députés était abandonnée. Dans un ministère national, il s'était trouvé huit personnes qui avaient osé pouvoir rester étrangères à un débat qui interressait l'ordre social; comme s'il ne fallait pas aussi une pensée arrêtée pour diriger un pays tel que la France, dans un temps où tout s'abaisse devant le pouvoir de l'opinion.

Que le pays se rassure: de toutes les libertés que le pouvoir, ... un ... ne lui ... il n'en est pas une qui n'ait remporté sa place. Un an plus tôt, un an plus tard, le divorce reprendra la sienne, car c'est une nécessité de nos mœurs. Pour nier des faits, pour insulter à leur caractère, il s'élève encore de puissantes résistances; mais quelle voix ou quelle main les détruirait la réalité!

Nous venons d'assister à une pâle représentation de la discussion de 1816, qui ne fut guère à son tour que l'écho passionné d'un livre éloquent. On a craint que la démocratie ne coulât à pleins bords dans les familles.

La chambre a cherché à sauver je ne sais qu'elle pudeur qui s'éteint dans l'adultère, ou qui du moins flétrie avant que le mariage soit rompu. Quand une raison sérieuse s'est rencontrée en concurrence avec un préjuge de sentiment, c'est le préjugé que l'on a préféré. Ainsi l'on a dit que le divorce enlevait aux pères le respect de leurs enfans, ce qui est vrai, mais l'on n'a pas songé que ce respect est bien autrement protégé par un second mariage que par le scandale de la débauche.

Pourquoi encore supposer que la perspective du divorce doit l'encourager, quand la crainte du divorce est la plupart du temps un frein à l'inconduite des époux? Que penser de cette statistique qui va concluant que le lien indissoluble effraie très peu les consciences en se fondant sur le nombre des mariages, toujours égal depuis la restauration? Certes, avec l'accroissement de la population, si les mariages restent stationnaires, il y a dans la loi quelque chose qui en éloigne nos mœurs.

Certes ce n'est pas une civilisation grossière qui exige le divorce. Nos ouvriers se battent dans leur ménage et ne se séparent pas. On brise rarement ces liens pour des sévices, fréquemment pour des injures. Méconnaissons sans détour que le divorce est moins un symptôme de corruption que de civilisation. Il vient à la suite de la douceur des mœurs et se fixe dans les classes élevées avant de descendre dans les masses.

(Le Temps).

On lit ce soir dans le *Messager*:

Il vient d'arriver à l'instant un courrier de La Haye, annonçant que le cabinet hollandais s'occupe activement à rédiger un message par lequel le roi invite de nouveau les états généraux à persévérer avec la plus grande résolution dans la voie où la Hollande est engagée. Le roi Guillaume est décidé à ne point se rendre aux conditions que la conférence voudrait lui dicter, conditions qu'il persiste à regarder comme attentatoires à sa souveraineté et aux droits de la nation.

ESPAGNE.

Madrid, 19 mars.

Le général Sarsfield est décidément devenu fou. Le colonel marquis de Plata, compromis dans une conspiration, vient d'être exécuté à Séville.

Au milieu de toutes les inquiétudes qu'éprouve le gouvernement, le pain, qu'on a augmenté il y a deux mois, commence à manquer depuis deux jours à Madrid et dans les environs. La foule se porte aux boulangeries.

Un homme a été tué. Le corrégidor a fixé une nouvelle augmentation que les boulangers trouvent insuffisante, et qu'ils n'ont pas voulu admettre. Le peuple se plaint, et la ville ne fait rien pour le soulager. Il est vrai qu'elle a fait des dépenses immenses pour élever des arcs de triomphe, des feux d'artifice, et éclairer au gaz pendant deux jours les rues par où la reine a passé lors de ses relevailles. Cependant, dans les circonstances actuelles, une politique prévoyante voudrait qu'on ne regardât pas avec indifférence la misère du peuple.

BELGIQUE.

Bruxelles, 25 mars.

Voici la position exacte des deux armées qui vont se trouver en présence:

L'armée hollandaise occupe maintenant une ligne fort étendue; les quatre divisions dont elle se compose, sont rangées le long de la frontière du Brabant septentrional, depuis Nispen (arrondissement de Breda) jusqu'à Klein-Linden (arrondissement de Bois-le-Duc, pays de Cuyk), c'est-à-dire jusqu'aux confins de la Gueldre. La division *van Geen* (la 1ère.) forme la droite de l'armée, son quartier-général est à Breda; au centre se trouve la division *Saxe-Weymar* (la 2e.) dont le quartier général est à Osterwyk, et dont les cantonnemens tendent au nord jusqu'à une petite distance de Bois-le-Duc; la gauche est formée de la division *Meyer* (la 3e.), dont le quartier-général est à Eyndhoven, et qui s'appuie sur la division de réserve de *Cort-Heyligers*, dont le quartier-général est établi à Boxmeer.

Un peu en arrière des quatre divisions et au débouché de toutes les routes qui conduisent au centre de ces différens corps d'armée, se trouve le grand-quartier général des princes, qui a été reporté, quelque temps après la campagne du mois d'août, de Tilbourg à Bois-le-Duc.

La cavalerie, dont le quartier général est placé à la droite de l'armée, à Rozendaal, est repartie par régiment le long de toute la ligne, à une petite distance de la frontière. Il en est de même de l'artillerie, dont la réserve est à Gertruidenberg.

L'armée belge, de son côté, couvre tout le centre du pays et s'étend le long de nos frontières, parallèlement aux positions de l'armée ennemie; elle est ainsi placée de manière à pouvoir se porter en masse avec une égale facilité sur Anvers, sur la Campine ou sur le Limbourg. Sa droite est formée par la première division commandée par le général Goethals, dont le quartier général est à Louvain, et sa gauche par la deuxième division commandée par le général Wautier, dont le quartier-général est à Malines. Ces deux grands corps sont adossés à la division de réserve commandée par le général Duvivier, dont le quartier général est établi à Bruxelles, où se trouve également le grand état major de l'armée.

Notre armée du centre se compose de 43 bataillons d'infanterie (dont 5 de garde civique) et de 28 escadrons de cavalerie, et l'armée hollandaise est forte de 44 bataillons (dont 22 de S hottery) et de 25 escadrons.

ITALIE.

Rome, 15 mars.

Les troupes papales se sont retirées du côté du nord vers Ferrare, et du côté du sud vers Cesène, et jusqu'à Spolète. Zamboni est à Bologne, occupé à enrôler 4 ou 5,000 paysans de la Romagne pour son armée. On espère parvenir par ce moyen à se passer de toutes les troupes étrangères dans les états de l'église. Dans le fait, ce plan vaut mieux et coûte moins que de prendre à sa solde des troupes suisses, comme il en a été question. Des troupes étrangères, lors même que le pape les solderait, ne seraient sous un autre nom qu'une occupation prolongée. A Rome même, on pensait depuis long-tems à former un regiment allemand; on dit même qu'un Allemand qui demeure ici est chargé de l'organiser; mais où prendra-t-on ces allemands? Il reste bien par-ci par-là quelqu'un des Suisses qui ayant fait leur service à Naples s'en vont; mais cela ne suffirait pas. Dernièrement le cardinal Albani, déjà âgé, montra un tel affaissement d'esprit qu'on fût occupé à Rome à lui donner un successeur; on pensa au cardinal Gamberini qui est bon jurisconsulte, puis on s'adressa à un romain, celui-ci refusa. Sur ces entrefaites, le cardinal Albani se rétablit; on ne parle plus de le remplacer. S'il se forme une conférence diplomatique à Rome, elle aura bien de la besogne; les esprits sont trop agités pour se prêter à une prompte réconciliation. Ce serait beaucoup de veiller moins à ce qu'il soit fait au peuple beaucoup de concessions, qu'à ce que les concessions déjà accordées reçoivent réellement leur exécution, sans aucune arrière-pensée; que cette exécution soit confiée à des hommes sincères, et surtout qu'on ne puisse retirer les concessions stipulées, pas même après le décès du pape: voilà ce qui inspirerait de la confiance et préviendrait la révolte.

(Gaz. d'Augsbourg.

ALLEMAGNE.

Francfort, 24 mars.

Le bruit public prête un projet absurde à la diète germanique. Elle veut, dit-on, s'emparer du monopole des gazettes politiques, et les publier à son compte, ce qui les réduirait à la nullité des gazettes autrichiennes, et forcerait tous les petits états à n'avoir d'autre politique que les détestables maximes de la sainte alliance. Heureusement ce plan qui a peut-être souri aux grandes cours, attaque trop directement les droits des petits états pour qu'ils consentent jamais à se soumettre à une pareille humiliation, lors même que les princes souscriraient à cet acte de proscription contre la presse périodique, le grand point de mire du despotisme du Nord.

On désigne comme membres du comité de la diète qui a élaboré le volumineux projet de loi contre la liberté de la presse, formant 79 feuilles d'impression, l'ambassadeur d'Autriche et président de la diète, comte de Munch Bellinghausen, MM. de Nagler, de Blatters dorf, de Marschall, de Pechlini

Le nouveau journal de Fribourg, *le Libéral*, a été saisi pour avoir attaqué avec courage l'illégalité des mesures despotiques de la diète. Cette saisie a produit une grande fermentation à Fribourg, surtout parmi les étudians de l'université.

Le sénat de Francfort vient de prohiber les associations en faveur de la liberté de la presse, pour se conformer aux ordres de la diète. Le sénat termine cet ordre par les mots suivants, qui prouvent combien le despotisme de la sainte-alliance pèse sur Francfort:

"Nous exhortons par la présente tous les bourgeois et habitans de cette ville et de son territoire à ne pas s'affilier à ces associations, à n'y pas contribuer, par des dons ou avances d'argent, et à s'en retirer s'ils y étaient déjà engagés; dans le cas contraire, ils se rendraient responsables des dommages qui pourraient en résulter pour la ville et des malheurs qui menacent la tranquillité de l'Allemagne."

AUTRICHE.

Vienne, 17 mars.

D'après des lettres qui sont arrivées hier de Paris, on dit maintenant partout que les troupes françaises vont évacuer Ancône, et qu'il sera conclu avec le gouvernement romain, relativement aux légations, une convention qui terminera promptement les mésintelligences occasionnées par l'arrivée inattendue de l'expédition française. Il paraîtrait donc que les affaires de l'Italie ne tarderont pas à s'arranger à la satisfaction générale, et ne donneront point lieu à la guerre générale tant désirée par les anarchistes. Alors pourrait s'effectuer enfin, sans compromettre la tranquillité de l'intérieur des états, le désarmement général que l'on souhaite; d'autant plus que les nouvelles de La Haye sont tranquillisantes, et que les affaires du Portugal intéressent plus l'Espagne et l'Angleterre que le reste de l'Europe. Aussi s'est-il manifesté à notre bourse une activité qui n'y régnait plus depuis long-temps, et les fonds ont haussé considérablement. Si les Français évacuent Ancône, il est à présumer que nos troupes se retireront également du territoire romain, toutefois après que d'accord avec les cabinets de France et d'Autriche il aura été pris des dispositions pour le retour de l'ordre légal.

L'apparition d'une escadre anglaise dans le port d'Ancône a donné lieu à diverses conjectures; ce qui paraît le plus probable, c'est qu'elle est chargée de faire une reconnaissance, surtout pour observer ce que font les Français pour fortifier le port, ce qui donne lieu à la conjecture que la France veut prendre pied en Italie.

—On a appris avec plaisir qu'il a été donné ordre de suspendre provisoirement tous les préparatifs commencés en hâte dans le Tyrol. Les troupes qu'on y attendait se sont arrêtées au milieu de leur marche.

Liste Maritime.
PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Bellons, Hutchinson, Liverpool, W Alderson
Brick Abigail, Downes, Boston, W. G Hewes
Goël. Caleb, Frickney, Newburyport, Cockayne, Watts & Co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pocahontas, de la passe du Sud-Ouest, ayant mis en mer le navire Ann Mary-Ann, les goëlettes Tampico, Josefa et Peru—il a amené dans le port le navire Warsaw, le brick Clemente et la goëlette Hannah & Elizabeth. Deux bricks et une goëlette étaient en dehors.

Navire Warsaw, Barstow, de New York.
Brick Clemente, Martinez, de la Havane.
Goël. Hannah & Elizabeth, Shannon, Apalachicola.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

Zephir Cannonge,	B. Marigny,
Wm. F. Duplessis,	Antonio Ducros,
Albert Hoa,.	S. Dixon,

Felix Labatut.

COMMUNIQUÉ.

M. l'Editeur:—Un grand nombre de vos abonnés vous prient d'annoncer dans votre intéressant journal, le ticket suivant, qui sera soutenu à l'élection de juillet prochain par de NOMBREUX ELECTEURS.

Louis Allard,	B. Marigny,
L. Pierce,	J. R. Grymes,
S. D. Dixon,	Zéphir Cannonge,

J. M. Kennedy.

TICKET INDEPENDANT.

Mr. l'Editeur:—Nous vous prions d'annoncer les personnes qui suivent comme candidats pour la Chambre des Représentants, à l'élection de juillet prochain.

UN GRAND NOMBRE d'ÉLECTEURS.

Zephir Cannonge,	B. Marigny,
Felix Labatut,	Antonio Ducros,
Wm. F. Duplessis,	Albert Hoa,

Charles F. Daunoy.

COMMUNIQUÉ.

Les personnes suivantes seront soutenues à l'élection prochaine par un FORT PARTI.

Zéphir Cannonge.	E. A. Canon,
B. Marigny,	Antonio Ducros,
F. Labatut,	Louis Allard,

John R. Grymes.

Bureau de la Presse à coton à vapeur, Nlle. Orléans, 21 mai 1832.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de dix àme par ... du montant de leur souscription, devra être effectué dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre de la direction.
22 mai WM. HUDSON, secrétaire.

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par
22 mai THAYER, HURD & Co.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par
JAS. S. SHAW,
22 mai encoignure Dumaine et Royale.

UN petit lot de CIGARRES de la Havane, récemment reçues, à vendre par
22 mai HARRISON, BROWN & Co.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles James Puech ne serait pas nommé curateur de l'héritière absente Céleste Deynaut, en remplacement de M. Joseph Pilié, qui s'est désisté de sa demande.

Par ordre de la cour.
22 mai MARTIN BLACHE, régister.

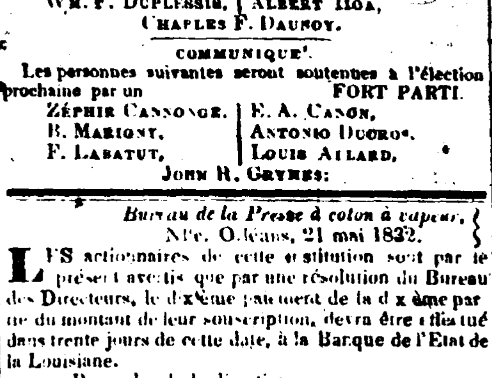

VOLTIGEURS LOUISIANAIS,

LA compagnie prendra les armes dimanche, 27 du courant, à 7 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire, veste et pantalon blancs, et plumet. Par ordre du capitaine.
22 mai GRANIER, sergent fourrier.

TIRAILLEURS LOUISIANAIS.
ATTENTION!!!

LA Compagnie prendra les armes dimanche, 27 du courant, à 7 heures et demie précise du matin, pantalon blanc et veste bleue. Par ordre du capitaine.
22 mai G. GUSMAN, sergent-major.

SAPEURS PONTONIERS D'ORLEANS.
ATTENTION!!!

LA compagnie prendra les armes dimanche 27 mai, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, à 7 heures précises du matin. Equipement complet, pantalon blanc. Par ordre du capitaine.
22 mai R. LABAURE, sergent major.

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

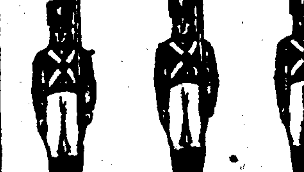

Sont partis marrons, tous en même temps, de l'habitation du soussigné, à la paroisse St. Charles, samedi soir, 19 du courant, les trois esclaves suivants, savoir: le nègre nommé AZIC, âgé d'environ 30 ans, ayant une main affectée par une brûlure, et une dent cassée; il est d'une taille moyenne, bien pris de corps, et est depuis une vingtaine d'années dans le pays. Le mulâtre nommé REFFE, teint foncé, âgé d'environ 55 ans, taille ordinaire, natif du Nord. La mulatresse nommée BETSEY, depuis longtemps en ce pays, âgée d'environ 30 ans, femme d'Azic, grande taille. Tous ces esclaves parlent le français et l'anglais. Le nègre Azic appartient à M. Jn. Bte. Bernard, le mulâtre et la mulatresse, à M. Louis Bertrand, de la dite paroisse.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave, sera donnée à celui qui les conduira dans une des geoles de cet Etat, ou les amènera à la Nouvelle Orléans, à MM. Blanc & Bruyier, rue de la Levée.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous les peines portées par la loi.
22 mai—3, 3p

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
et les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur VERMILLION, capt. De la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports susdits, mercredi matin, 23. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY, DURRIVE & CO.
22 mai. rue de la Levée, No. 28.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capitaine Maynard, est attendu ici le 27, et partira du 1er. au 3 juin. Pour fret ou passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.
22 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE.
Et tous les ports intermédiaires,

Le bateau à-vapeur de première classe, neuf, MOHAWK, capitaine Findren, ayant une partie considérable de son chargement engagée, partira jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
18 mai YORKE, MACALESTER & Co.

POUR ST. LOUIS.

Un fret considérable est offert au premier bon bateau-à vapeur qui partira pour ce port. S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 18 mai

POUR NEW-YORK. (*Paquebot du 20 Mai.*)
Ligne entre New-York et la Louisiane.

Le navire NATCHEZ, capitaine Reed, ayant été retenu par le mauvais temps, partira demain à 5 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
21 mai FOSTER & HUTTON.

POUR NEW-YORK (*Paquebot du 22 mai.*)

Le navire TALMA, capitaine Spars, partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. G. HEWES.
19 mai rue du Camp, No. 9.

Le soussigné, *propriétaire en seul* du sloop NEW-ALBANY, par l'acquisition qu'il en a faite le 7 du courant, à la Bourse, par le ministère du shérif, a l'honneur de prévenir MM. les habitans et négociants, et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de fret qui pourrait lui être confié, aux prix les plus modérés, promettant d'être exact et ponctuel dans ses voyages et dans les remises du dit fret. Sa demeure est rue Madison, entre Condé et Levée.
19 mai—3,2ps ROSEMOND FORSTALL.

PASSAGE POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le navire ZILIA, capitaine E. Peroxy, ayant tout son fret engagé, partira pour ces deux ports, vers le commencement du mois prochain, allant premièrement à Nantes et de là à Bordeaux, et prendra des passagers pour ces deux villes. Ce bâtiment ayant une belle dunette, offre aux passagers toutes les commodités possibles; ils peuvent aussi compter sur les soins et attentions de MM. Dellingham et Bergey, dans la traversée. S'adresser à bord, à James Dellingham, ou en ville, à
18 mai—8 J. & L. GARNIER.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier RUPRE, doublé en cuivre, capitaine Yoque, partira demain, et peut recevoir 3 à 4 passagers, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 61, ou à
18 mai STETSON & AVERY, rue du Camp

A FRETER.

Le navire de première classe TUSCANY, capt. Mathew, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à
17 mai LINCOLN & GREEN.

☞Le navire paquebot CREOLE, capt. Page, de New York, est en dechargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 21 mai

HUILE A TANNER.—150 barils Huile à tanner, en dechargement du navire Hy. Thompson, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
22 mai rue des Magasins, No. 29

CHAUX.—500 barriques Chaux de Thomastown, en débarquement et à vendre par
WM. G. HEWES.
21 mai rue du Camp, No. 9.

SEL.—300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre
STETSON & AVERY,
21 mai rue du Camp, No. 31

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau; des Bains aromatiques; des Bains de douche forte par la pression de l'air, propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—Deplus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.

Les docteurs qui voudraient bien lui faire part des ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m BICQUEL.

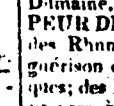

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques; en magasin, Vin vieux de St.-Estèphe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux; Habillemens pour nègres.
21 mai—3 J. M. FORTIER.

$200 DE RECOMPENSE.

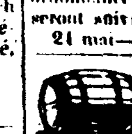

PARTI marron depuis environ un an, un nègre nomme Liverpool, connu aussi sous le nom de Pooley, âgé de 20 à 23 ans, taille de 5 pieds 5 ou 7 pouces, noir, parlant et marchant quelques fois fort vite; il est intelligent et a bonne mine; il va quelques fois au temple, et porte avec lui un livre de prières ou d'hymnes, d'où l'on conclut qu'il sait lire et écrire. Il est charpentier, et pendant l'année dernière, il a travaillé chez M. Bannister, M. Wells, et M. Smallage, et au chemin à coulisse, pendant l'été. Il a été acheté il on près de Newbern, C. du N. dans l'automne de 1830 par M. John Gilderslееve de cette place, expédié de là à Norfolk, et est arrivé ici en novembre 1830 par le brick Ajax.

Aussi, il y a environ un an, le nègre Isham, d'environ 20 à 23 ans, de 5 pieds 5 ou 7 pouces, bien fait, bonne mine, noir et a de belles dents; l'œil vif en parlant, et porte quelques fois des boucles d'oreille: il a été élevé à Norfolk, en Virginie, où il est bien connu. Il est probable qu'il s'est embarqué comme matelot et qu'il fait ce métier. Quiconque les arrêtera de manière à ce que leur maître puisse les ravoir, recevra cent piastres pour chacun d'eux. S'adresser au bureau de cette feuille. 21 mai—5,12j

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats Unis, un superbe assortiment de BIJOUTERIE FINE consistant en: Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND COMMISSIONNAIRE.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
18 mai MEDELICE THOMAS.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Page, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—a PARADOL

PEAUX DE BUFFLES à vendre par
14 mai YORKE, MACALESTER & Co.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de la ci-devant Habitation Delaronde, aujourd'hui appelée Versailles.

HEWLETT & RASPILLER ET DOMINGON,

ENCANTEURS, vendront à l'encan, samedi, 26 du courant, à midi, à la nouvelle bourse, une portion, des Terres de l'habitation Delaronde située à environ six milles au dessous de la ville, si avantageusement connue sous le rapport de sa situation et comme la terre la plus élevée que l'on puisse trouver, même à une grande distance des alentours de la Nelle.-Orléans.

Un plan de la propriété sera exposé à la bourse quelques jours avant la vente, et les amateurs sont invités, d'ici là, à visiter les lieux où on leur fournira tous les renseignemens qu'ils pourront désirer.

La division de la propriété est faite par arpent plus ou moins de face, sur six arpents de profondeur. Une partie des Lots font face au fleuve et seront vendus avec les droits à l'immense batture. L'élévation des terres est telle qu'il n'est presque pas besoin de levée.

Le reste des Lots, sur un desquels de 3 arpens sur six environ de profondeur se trouvent les jardins, la vaste maison, &c. de l'habitation, font face aux belles avenues Delaronde et du lac Borgne, situées au centre de la propriété ayant chacun 50 pieds de largeur et séparée l'une et l'autre par une réserve de 80 pieds destinées à la fouille du canal de Versailles, devant aboutir du fleuve au bayou Bienvenu, et devant ainsi offrir une communication directe entre le fleuve et le lac Borgne.

Il est facile de se convaincre, par l'examen des cartes des environs de la Nouvelle-Orléans, que ce point est un de ceux en petit nombre qui rendent facile l'exécution de cette grande amélioration si désirée, puisqu'il n'y a qu'une très-faible portion de cyprière à traverser et qu'au point où ce canal aboutira au Bayou Bienvenu, on rencontre une profondeur d'eau de 18 à 20 pieds et une largeur qui lui mérite le nom de Rivière plutôt que de Bayou.

Dans l'arrangement du plan, le propriétaire a réservé à l'usage commun, des fossés dégoûts, deux chemins sur les limites des propriétés de Mrs. Bienvenu et Lacoste, et dans la distribution des Lots, on remarquera qu'il a assuré aux acquéreurs les moyens d'y réunir la convenance, l'agrément et l'utilité.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler aux amateurs de biens de plaisance qui jugeront à propos de ce côté leur résidence d'été, qu'ils n'auront pas le désagrément d'avoir le soleil en face le matin en se rendant en ville, ni le soir en se retirant.

Les conditions de la vente, sont 1, 2, 3 et 4 ans de terme à partir du 20 mars dernier, payable en billets endossés à satisfaction domiciliés en ville, et portant hypothèque. Les actes de vente seront passés par L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs qui seront mis en possession aux frais du propriétaire actuel.
16 mai—10

LOTERIE DES NATCHITOCHES.
TIRAGE DE LA 10ME. CLASSE,
5—8—9—6.
21 mai J. B. FAGET, directeur.

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1784. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il partait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., à la *N. Orléans*,
ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.
21 mai—15 à *New York*.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu John Pile, la GOELETTE SOPHIA, avec ses agrès et apparaux.

Conditions: 60 jours et 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la cour.
21 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES *de la paroisse Jefferson.*

Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu J. B. Moussier, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution des fonds de la dite succession, enregistré par l'administrateur, ne serait pas homologué et la distribution faite en conséquence.

Paroisse Jefferson, 15 mai 1832.
J. M. HARANG,
19 mai—3 2ps Juge.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Thomas Howlin, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué, et la répartition faite en conséquence.

Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Antoine Delpeuch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Laborde, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, régister.

B. Andersen vs. James Handley.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 28 mai, à 5 heures, au Principal, divers meubles de ménage, tels que bois de lits, matelas, draps, couvertures, tables, chaises, faïence, carafes, tapis, et autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY,
19 mai marshal.

Thos. Devine vs. W. Kelly.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 29 mai, à 5 heures, sur les lieux, encoignure des rues Girod et Tchoupitoulas, traversins et matelas en plumes, bois de lits, couvertures, et autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY,
19 mai marshal.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
DE PARIS.
En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Broseries, Cannes, &c. &c

LE soussigné, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très fraîches, consistant en: crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c.; eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualité, à 3 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau; glaces à main, de différents genres; boîte à barbe, en cristal et autres; boîtes à poudre, en fer blanc, à compartimens; Houppes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argenterie et ...; quelques ... de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, d'un ... goût. Un assortiment de peignes en écaille, à dossier, gravés et sculptés, de prix; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites femmes-queues) longueur jusqu'à trois-quarts; tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métalliques et autres, toupets dito.

☞Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes.
15 mai—☞

LES soussignés ayant acheté LE FOND DE BOULANGERIE de M. L. M. Malleis, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent la même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers*.
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.
7 mai—1m

4000 saumons de Plomb, à vendre par
14 mai J. MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI, 23 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, les Esclaves suivants, savoir: William, âgé de 22 ans, excellent cuisinier, ayant gagné à bord des bateaux à vapeur, pendant 3 ans, $25 par mois comme cuisinier; il est pleinement garanti. Aussi, l'esclave Milly, depuis deux ans en cette ville; elle est active et laborieuse, et est âgée de 14 ans. Cette esclave est garantie, n'ayant été marronne que quelques jours. Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'étude de W. Boswell, aux frais des acquéreurs. 22 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, l'esclave SAM, âgé de 23 à 24 ans, très-robuste et depuis 4 ans en cette ville; il a été employé tout ce temps à conduire des drays, et depuis 8 à 10 mois, chez un forgeron, pour frapper au marteau. On ne garantit que les titres. Conditions: comptant.
22 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI 22, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett, les ESCLAVES suivants, savoir:

Rascal, âgé de 18 ans, bon nègre des champs; il a perdu un œil par suite de la petite vérole. Lucy-Ann, âgée de 23 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, plisseuse et couturière.

Conditions: 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Y. Lewis, au frais des acquéreurs.

Aussi: L'esclave Nar, âgé de 26 ans, depuis 2 ans dans le pays: il est très-bon charretier et palfrenier. On le vend garanti.

Conditions: comptant, ou à 4 mois de crédit, avec intérêt, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de C. Pollock, aux frais de l'acquéreur. 21 mai

PAR F. DUTILLET,

IL sera vendu, le mardi 22 mai, à midi, à la Bourse de Hewlett,

LES ESCLAVES SUIVANTS,

Edouard, nègre créole, âgé de 22 ans, un peu charcutier et maçon, bon sujet et habile à tout ouvrage.

Peggy, sa femme, âgée de 17 ans, domestique de maison, sachant laver, coudre, &c.; bon sujet, depuis son enfance dans le pays, avec son enfant âgé de deux mois.

Ces esclaves seront vendus garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de M. Carlile Pollock, aux frais des acquéreurs.
19 mai—3

PAR T. MOSSY.

MARDI, 22 du courant, il sera vendu, dans son nouveau magasin d'encan, rue Toulouse, à 10 du matin, 110 colis de marchandises qui peuvent être examinées Lundi; des catalogues seront prêts pour être délivrés; on annoncera les conditions. 17 mai.

SAMEDI!!

Aura lieu le tirage de la 11ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
GROS LOT.
10,000 PIASTRES,

Prix des billets: Entier $4; demi $2; quart $1.

Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
21 mai rue St. Philippe, No. 11.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 25 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 45 onces de pain pour un escalin.
19 mai D. PRIEUR, Maire.

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur; de plus; il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alaude pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans*; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blanc et écru, Mousseline à moustiquaire.
V. GOUY,
19 mai Rue Royale, No. 188.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

FRET pour Philadelphie.—S'adresser au No. 24, rue St. Louis. 19 mai

CAFE, 400 sacs café de la Havane, à vendre par
19 mai J. MAGER.

CAFÉ ET CASSE.—En débarquement de la goëlette Peru, du Port au Prince, 250 sacs café et 15 sacs casse, à vendre par
MEDELICE THOMAS,
19 mai rue de la Levée, No. 77.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
18 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

GENIEVRE de Hollande, de qualité supérieure, garanti pûr, à vendre par
18 mai STETSON & AVERY.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Caester, à vendre par
18 mai S. C. BELL.

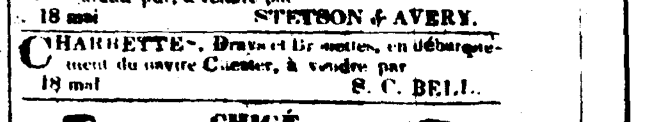

CHIGÉ,
MAITRE BOTTIER.

A L'HONNEUR de prevenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de CUIRS, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des Tiges grises pour bottes et souliers d'eté. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
16 mai—1m

SEL D'EPSOM & JUS DE CITRON.—60 barriques Sel d'Epsom, et 10 barrillets Jus de citron, à vendre par
27 avril JAS. S. SHAW.

FOIN.—213 balles Foin, en débarquement du navire Tennessee, à vendre par
19 mai WM. G. HEWES.

RECEMMENT reçu par le navire Harlequin, et venant directement de la manufacture, trois caisses de COUTELLERIE de SHEFFIELD, propre pour ce marché et celui du Mexique, et ayant droit au *debenture*; on la vendra à bon marché. S'adresser à SAM. BARBER,
16 mai—☞ rue du Canal, No. 57.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 mai—1m

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure; 2 do. do. brochés; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBE,
15 mai rue Royale, No. 118.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Convertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejanes vuides, Bouchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillion, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

BROCHURES de la CHARTE de la BANQUE DE L'UNION, imprimées sur l'original, à vendre à l'imprimerie de l'Abeille, à 25 cents.
28 avril

CLOUS ASSORTIS, à vendre par
1er. mai, YORKE, MACALESTER & Co.

LIME.—1200 casks received per ship Georgian, for sale by WM. G. HEWES.
may 8